

Les Châteaux de la Haute Seille - 8N

Bresse Haute-Seille - Voiteur



Château de Frontenay (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Des méandres de la Seille au belvédère de Ménétru-le-Vignoble qui offre une vue d'exception sur la plaine, le circuit des châteaux de la Haute-Seille récompense le VTTiste de ses efforts physiques.

Suivre le balisage n°8 noir

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTTAE

Durée : 2 h

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 378 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel, Oenologique

Itinéraire

Départ : Voiteur

Arrivée : Voiteur

Balisage :

▶ Boucle VTT

Communes : 1. Voiteur

2. Domblans

3. Frontenay

4. Passenans

5. Ménétru-le-Vignoble

Profil altimétrique



Altitude min 243 m Altitude max 500 m

Le circuit des châteaux de la Haute Seille, long de 13 km, est un circuit très difficile, mais il vaut le détour.

Au départ du parking de l'office de tourisme à Voiteur, il permet tout d'abord de suivre les méandres de la Seille et de découvrir un lieu préservé, car assez peu connu, l'arboretum de Domblans.

Après une magnifique montée via l'allée de tilleuls, splendide cathédrale végétale qui relie une petite chapelle à l'église romane Sainte-Marie-Madeleine. Elle se trouve sous l'imposant château de Frontenay, construit au XIIe siècle pour protéger les convois de sel, denrée précieuse particulièrement présente dans les sous-sols calcaires du Jura.

Jusqu'à Ménétru-le-Vignoble, quelques passages techniques s'enchainent. A la sortie du village, le belvédère offre un panorama d'exception sur la vallée de la Haute-Seille, avant une belle descente avec vue sur Château-Chalon et ses vignes de Savagnin...

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté (reste noir)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun débris, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D70 en direction de Le Vernois puis en direction de Voiteur.

Parking conseillé

Parking de l'Office du Tourisme de Voiteur

Lieux de renseignement

Office de Tourisme JurAbsolu
3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR
contact@jurabsolu.fr
Tel : 03 84 44 62 47
<https://www.jurabsolu.fr/>

